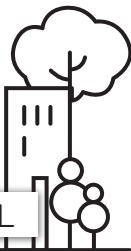


LE JOURNAL

MON QUARTIER
POUR DEMAIN





PAGE 3 **RETOUR SUR...**
Le rôle de l'ANRU

PAGE 4-7 **ZOOM SUR...**
Lavoisier, l'école de demain
Interview et témoignages

PAGE 8 -9 **AU FIL DES PROJETS**
Un nouveau visage pour le Marais de Tasdon

PAGE 10 -11 **ÇA COMMENCE !**
Accompagner chaque famille relogée
Pour une pratique sportive accessible à tous
Une Maison du Projet participative

PAGE 12 **ÇA BOUGE À VILLENEUVE**
Expo photo « J'habite ici » : les habitants s'affichent !

SOMMAIRE

L'ÉDITO

du Maire-Président

« Bientôt, nous signerons la convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) qui scellera le soutien financier de l'Etat et de ses partenaires au projet de renouvellement urbain de Villeneuve. Nous pourrions alors véritablement engager les travaux envisagés pour améliorer votre cadre de vie et votre quotidien, et rendre le quartier encore plus attractif. Mais déjà nous avons pu avancer. Nous avons engagé la réflexion autour de la reconstruction du groupe scolaire Lavoisier. La Ville a pour cela recueilli pendant plusieurs mois les attentes et besoins des

enseignants, des parents d'élèves, des agents de l'école et des habitants. La pose de la première pierre est prévue en 2020 pour une livraison à la rentrée 2022. Parallèlement, la concertation sur l'aménagement et la valorisation du marais de Tasdon se poursuit. Tout comme les échanges avec les jeunes du quartier concernant le futur espace de sport en plein air. Je vous laisse découvrir les premières propositions de ces beaux projets collectifs dans ce troisième numéro de votre journal.

Bonne lecture et bel été à tous ! »

Jean-François Fontaine

Président de
la Communauté
d'Agglomération
Maire de La Rochelle



Découvrez au fil
des pages de ce
numéro l'univers
graphique créé
pour le projet de
votre quartier.

LE RÔLE DE L'ANRU

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est chargée de valider et de cofinancer les opérations de renouvellement urbain des quartiers prioritaires portées par les collectivités. Ses décisions conditionnent le calendrier de réalisation des projets.

Un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a été lancé par l'Etat en 2014. Comme le précédent, il a pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires, d'améliorer les conditions de vie des habitants par la transformation du cadre de vie et de favoriser la mixité sociale dans les quartiers.

Chargée de sa mise en œuvre, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) approuve et cofinance les opérations qui sont envisagées par les collectivités et les bailleurs. Le montant de son aide prend en compte l'ambition du projet ainsi que l'effort financier de l'ensemble des partenaires.



© Eisenhans-Stock.adobe.com

UN PROJET EN PLUSIEURS ÉTAPES

•
3

Concrètement, la contractualisation avec l'Agence se déroule en deux temps : une première phase correspond à la conception du projet avec des études (urbanisme, commerce, habitat...) menées sur plusieurs mois.

Pour le PRU de Villeneuve, cette phase a commencé en septembre 2016 par la signature d'un protocole de préfiguration.

Une deuxième phase, plus opérationnelle, débute à la signature de la convention et permet le lancement des opérations : études architecturales, puis travaux. L'Agglo et ses partenaires (Ville, bailleurs sociaux...) espèrent pouvoir la signer en fin d'année.



MON QUARTIER
POUR DEMAIN

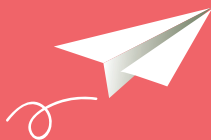
LAVOISIER, L'ÉCOLE DE DEMAIN

La Ville de la Rochelle a la volonté de faire de l'école Lavoisier et de son centre de loisirs un véritable complexe éducatif, à la fois exemplaire, spécifique et innovant. Elaboré collectivement, le projet éducatif et architectural imagine une « école de la nature et des sciences ».

•
4

Des ateliers et consultations sont menés depuis novembre 2017 afin de définir, de manière concertée, le projet éducatif du groupe scolaire Lavoisier et du centre de loisirs du quartier, ainsi que - démarche assez rare - sa traduction en termes d'architecture et d'aménagements intérieurs. Conduit par un spécialiste en programmation urbaine et architecturale et un enseignant-chercheur (Lire P.7), ce travail a permis de recueillir les attentes et désirs de chacun et de dégager des orientations. Il est ainsi proposé de créer un véritable « complexe éducatif » regroupant l'école et

le centre de loisirs, chacune des deux entités disposant de lieux dédiés tandis que d'autres espaces seront mutualisés et ouverts à tous (associations et habitants du quartier...). Ce complexe aura comme particularité de proposer un programme éducatif axé sur la relation à la nature, l'éducation au développement durable, la santé et l'alimentation.



APPRENDRE DE, DANS ET PAR LA NATURE :

Le projet « Lavoisier » repose sur plusieurs principes fondateurs :

- La prise en compte de l'environnement naturel : la nature sera au cœur du projet avec des activités et des équipements en lien avec l'éducation à l'environnement, comme un poulailler, un clapier, une mare, un composteur... Le bâtiment sera lui-même plus intégré dans son environnement, grâce notamment à l'utilisation de matériaux de construction naturels tels que le bois.
- L'ouverture du lieu sur le quartier, ses associations, ses habitants : les parents d'élèves ou des intervenants extérieurs pourront ainsi utiliser les espaces mutualisés pour participer au projet éducatif et à la vie de l'école et du centre de loisirs.

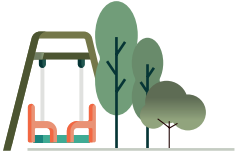
DES BÂTIMENTS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ

L'aménagement du futur groupe scolaire Lavoisier privilégiera l'éco-construction, l'efficacité énergétique et le recours à des matériaux naturels, dans un environnement vert et arboré. La qualité de l'air intérieur sera également prise en compte, de manière exemplaire, dès la conception et tout au long de la construction des bâtiments.



ZOOM SUR...

- Un environnement pédagogique repensé : chaque espace du bâtiment sera conçu pour contribuer aux apprentissages des enfants, l'idée étant que l'éducation se fait aussi à travers la qualité du milieu proposé aux enfants et pas uniquement pendant les temps d'activités formels et organisés. Ainsi, la cour d'école peut devenir un support d'apprentissages en s'équipant d'un potager, de bacs de compostage... Les couloirs se transforment en espaces que les enfants peuvent investir pour leurs activités (lecture, jeux...).
- La valorisation de l'expérimentation, parce que l'enfant apprend plus facilement en explorant, en manipulant et en faisant par lui-même.



INTERVIEW



LÉNA PAULY,
DIRECTRICE
DE L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE
LAVOISIER

Comment les enseignants sont-ils associés au projet de reconstruction du groupe scolaire ?

« L'équipe chargée de la stratégie éducative (Sébastien Pesce) et de la programmation architecturale (Zied Jouda) a rencontré tous les enseignants pour connaître leurs besoins et leurs modes de fonctionnement.

Puis, nous nous sommes retrouvés tous ensemble pour une journée de réflexion. Les enseignants ont été très réceptifs à l'idée de créer un lieu d'échanges avec les parents, mais aussi au principe d'ouvrir l'école sur la nature. »



Et comment les enfants participent-ils au projet ?

« Dans le cadre du dispositif d'éducation artistique et culturelle « P[art]cours », proposé par la Ville de La Rochelle, les élèves de ma classe de CE1-CE2 travaillent par exemple avec l'architecte Marie-Alice Béchut sur la réalisation de maquettes de leur « école idéale ». Marie-Alice leur a présenté des photos d'architectures contemporaines dans le monde, ils ont fait une programmation des différentes salles, puis des plans à partir de formes prédéfinies. Ils vont aussi réaliser de petits bâtiments en argile puis à partir de papier roulé. Les maquettes définitives, réalisées en matériaux recyclés, seront exposées en fin d'année. »



TÉMOIGNAGES



**SÉBASTIEN
PESCE, DOCTEUR
EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION**

« Une école de la nature et des sciences »

« Pour élaborer la stratégie éducative du groupe scolaire Lavoisier et du centre de loisirs, nous avons interrogé 75 personnes. Notre objectif était d'identifier des thèmes conducteurs innovants. Ces échanges nous ont menés au projet d'une « école de la nature et des sciences » qui pourrait prendre corps à travers quatre idées fortes : l'éducation à l'environnement, des activités scientifiques et techniques pour expérimenter, des coopérations avec les parents, voire avec les acteurs du quartier, et une autonomie des enfants. De là est née l'idée de « complexe éducatif » qui abriterait, en plus des lieux dédiés à chacune des structures, des espaces communs, partageables avec les parents et les habitants. Ce complexe deviendrait un lieu stratégique identifié au sein du quartier où pourraient, par exemple, se dérouler des événements

organisés par des associations. Reste maintenant à savoir comment donner corps et faire vivre ce projet dans le temps, en imaginant de nouvelles formes de coopérations entre les différents acteurs ».

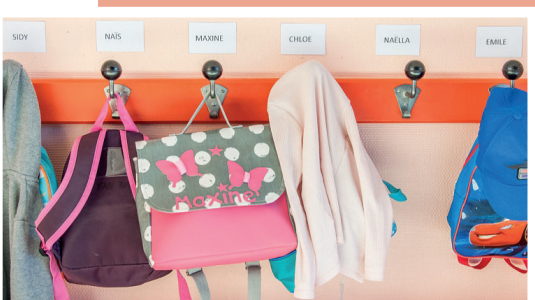


**ZIED JOUIDA,
ARCHITECTE-
URBANISTE-
PROGRAMMISTE DE
L'ATELIER PRÉAU**

« Les espaces comme supports d'apprentissage »

« Mon rôle est de traduire la stratégie éducative (formalisée par Sébastien Pesce) en ce qui concerne les usages, les fonctionnalités et les cheminements. L'idée directrice est que tous les espaces de l'école et du centre de loisirs, au-delà de leur fonction pratique, deviennent des supports d'apprentissage. Par exemple, si l'on veut donner de l'autonomie aux enfants, il faut une architecture et des aménagements adaptés en termes de conception, de confort et de sûreté : des salles de classes modulables pour faciliter l'organisation d'activités diverses, une cour avec des espaces distincts et adaptés à différents usages récréatifs (terrains de jeux collectifs, jeux de parcours, espaces naturels, espaces ombragés de repos, etc.)... A partir de ces idées, nous allons élaborer un cahier des charges qui permettra à la Ville de sélectionner l'équipe chargée de construire le bâtiment. »

•
7





UN NOUVEAU VISAGE POUR LE MARAIS DE TASDON



Le projet autour du marais de Tasdon a pour but de valoriser et préserver le site naturel tout en l'ouvrant au public. Ses principes d'aménagement, issus d'études et d'ateliers participatifs menés avec les habitants, sont en cours de finalisation.

8

Témoignage exceptionnel du patrimoine historique et naturel de La Rochelle, le marais de Tasdon doit aujourd'hui être redessiné pour préserver sa biodiversité tout en favorisant son ouverture au public. Pour répondre aux enjeux hydro-écologiques, il est notamment prévu de remettre le marais en contact avec l'eau de mer et le cours d'eau de la Moulinette. Afin de permettre une meilleure appropriation du site par les habitants et les visiteurs, des cheminements et des accès piétons et cyclistes seront réaménagés depuis le centre-ville et les quartiers de Tasdon et de Villeneuve.

Des pontons, passerelles et points de vue seront également installés.

Le projet prévoit aussi la transformation des berges en pentes douces et la plantation de végétation autour des plans d'eau de Villeneuve. Afin de faciliter les liaisons entre les quartiers de Tasdon et Villeneuve par le marais, une traversée piétonne sera créée sur l'avenue Jean Moulin. Le démarrage de la première phase de travaux est prévu en 2019 pour les 14 hectares de la zone remblayée côté Tasdon. Ce remblai laissera place à un bassin pluvial et à une zone humide* aménagée de trois hectares.

** terrain plus ou moins gorgé d'eau douce, salée ou saumâtre pouvant être accompagné ou non de végétation.*



©Atelier CEPAGE Visuel non contractuel

LE MARAIS DE TASDON EN CHIFFRES



•
9



©Atelier CEPAGE Visuel non contractuel

Le Service Nature et Paysages propose une visite découverte du marais de Tasdon, le 10 juillet 2018 à 10h.

VOUS POURREZ DÉCOUVRIR LA RICHE BIODIVERSITÉ DU MARAIS.

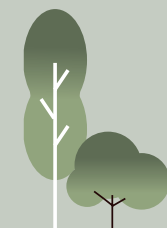
- Prévoir chaussures de marche, chapeau, eau.
- Rendez-vous au rond-point des Jardins de VLS (au bout de l'avenue Robespierre)

Durée : 2 heures

Contact : 05.46.51.11.66

MON QUARTIER POUR DEMAIN

ACCOMPAGNER CHAQUE FAMILLE RELOGÉE



10

Les habitants relogés dans le cadre du PRU de Villeneuve bénéficieront bien sûr d'un accompagnement individuel et personnalisé. Chacun des 3 bailleurs a d'ailleurs identifié une référente* qui sera tout particulièrement chargée de cette mission. Ces 3 référentes viendront rencontrer les foyers concernés afin de déterminer, pour chacun d'entre eux, quels sont leurs besoins, leurs souhaits ou éventuelles contraintes... et leur proposer un nouveau logement qui soit le plus adapté possible à leurs attentes. Les bailleurs seront secondés par plusieurs partenaires, tous mobilisés pour apporter une aide supplémentaire aux familles qui en auraient besoin (dans le domaine de la santé, de l'emploi...).

En ce qui concerne les coûts liés au logement, ils seront pris en charge dès la signature de la convention : frais de déménagement et d'installation dans le nouveau domicile, ouverture des compteurs, suivi de courrier...

L'accompagnement des familles relogées est l'une des priorités des collectivités (Agglo, Ville de La Rochelle, CCAS, Département et Caisse d'Allocations familiales) et bailleurs (Office Public de l'Habitat de l'Agglomération, Habitat 17 et Immobilière Atlantic Aménagement) engagés dans ce projet. Tous se réuniront donc une fois par mois au sein d'une «Commission de suivi du relogement» pour travailler ensemble sur cette question spécifique.

*** Pour l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle :**

*Delphine Drouineau
Contact : 05 46 00 49 94*

Pour Habitat 17 :

*Sylvie Tournerie
Contact : 05 46 27 65 55*

Pour Immobilière Atlantic Aménagement :

*Catherine Lefranc
Contact : 05 17 83 78 37*

MON QUARTIER
POUR DEMAIN





Street workout de Mireuil



**POUR UNE PRATIQUE
SPORTIVE ACCESSIBLE
À TOUS**

Un espace fitness extérieur sera prochainement installé face au lac, à proximité des aires de jeux pour enfants, du city stade et du terrain de pétanque. Il sera équipé de plusieurs appareils de musculation complémentaires et adaptés à tous les niveaux. Leur particularité ? Vous pourrez

vous y connecter gratuitement et suivre un programme d'exercices proposé par un coach virtuel. Travail des bras, des cuisses, des jambes... à chacun son parcours sportif personnalisé ! Cette aire de fitness innovante a été imaginée avec la participation de jeunes du quartier de Villeneuve.

**UNE MAISON DU PROJET
PARTICIPATIVE**

Lieu ressource pour s'informer et s'exprimer, la Maison du Projet sera aménagée en lieu et place de l'ancien local vétérinaire situé 10 avenue Billaud Varenne. En complément, une annexe itinérante est prévue afin de sillonner la ville et faire découvrir

le PRU de Villeneuve-les-Salines aux habitants des autres quartiers. C'est en collaboration avec les habitants que son fonctionnement et son aménagement sont et seront imaginés jusqu'à son ouverture prévue en début d'année prochaine.

ÇA BOUGE A VILLENEUVE

EXPO PHOTO « J'HABITE ICI » : les habitants s'affichent !

200 habitants de Villeneuve-les-Salines se sont portés volontaires pour poser sous l'œil du photographe rochelais Martin Charpentier. Le résultat est affiché en taille réelle sur les murs de l'Avenue Billaud Varenne depuis la Fête de la Saint-Jean le 16 juin dernier. Cette exposition éphémère, destinée selon son auteur à « apporter du bonheur, du plaisir et de la fierté aux habitants », rappelle également que l'espace public n'est pas seulement le lieu de « tout le monde » mais aussi celui de « chacun ». Les attitudes et mises en scène ont été travaillées de manière à restituer une image fidèle du quartier dans toute sa diversité.



MAIRIE DE PROXIMITÉ DE VILLENEUVE-LES-SALINES

28 avenue Billaud Varenne
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 44 16 58

Horaires : du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00



Édité par les services Habitat et Politique de la Ville et Communication de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Directeur de la publication : Jean-François Fontaine

Rédactrice en chef : Valérie Sigogneau

Rédactrice : Maud Parnaudeau

Mise en page : Un, deux, trois ! Simone

Photographes : Julien Chauvet, Flora Leucat, Frédéric Le Lan -

Pexels - Droits réservés

Impression : IRO

Imprimé sur du papier 100% recyclé

